

**BUDGET ANNEXE**  
**« GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET**  
**PRÉVENTION DES INONDATIONS »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET**  
**SUPPLEMENTAIRE**

**EXERCICE 2024**

## SOMMAIRE

<b>1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »</b>	<b>3</b>
<b>2. La trajectoire financière du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »</b>	<b>4</b>
2.1 L'affectation du résultat 2023 du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	5
2.2 La dette du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	6
<b>3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »</b>	<b>7</b>
<b>4. La section de fonctionnement du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »</b>	<b>8</b>
4.1 Les recettes de fonctionnement	8
4.2 Les dépenses de fonctionnement	9
<b>5. La section d'investissement du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »</b>	<b>10</b>
5.1 Les dépenses d'investissement	10
5.2 Les recettes d'investissement	11

## 1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 7 décembre 2023 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +9,37 M€ en section de fonctionnement
- ✓ +13,88 M€ en section d'investissement.

En M€	BP 2024	Proposition BS 2024	Total après BS 2024
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>21,96</b>	<b>9,37</b>	<b>31,33</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>15,21</b>	<b>13,88</b>	<b>29,09</b>

## 2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

### 2.1 L’AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

A l’occasion du budget supplémentaire les résultats de l’exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture fonctionnement	Résultats de clôture d’investissement	Restes à Réaliser en Recettes	Résultats cumulés investissement	Part affectée à l’investissement	Solde maintenu en section de fonctionnement
2023	2023	2023	2023	2024	2024
( A )	( B )	( C )	( B+C )	( D )	( A-D )
17 791 703,89 €	- 8 422 119,68 €	- €	- 8 422 119,68 €	8 422 119,68 €	9 369 584,21 €

La section de fonctionnement du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » a dégagé en 2023 un résultat positif de **17 791 K€**

Aucun reste à réaliser en dépenses d’investissement n’est constaté du fait de la gestion en « Autorisation de Programme / Crédits de Paiement ». Il n’y a pas de reste à réaliser en recettes d’investissement

A la clôture de la gestion 2023, le résultat de clôture d’investissement est de **-8 422 K€** et le résultat d’investissement cumulé représente donc un déficit de **8 422 K€**.

La section d’investissement présente donc un besoin de financement et a appelé à une affectation de résultat. L’affectation du résultat de fonctionnement cumulé à hauteur de **-8 422 K€** permet de couvrir la totalité déficit du résultat d’investissement cumulé.

Dès lors, le budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » se clôture, en 2023, avec un solde maintenu en section de fonctionnement de **9 369 K€**, **permettant un virement vers la section d’investissement**.

Le budget supplémentaire 2024 reprend les résultats décrits ci-dessus, son affectation et le solde maintenu en section de fonctionnement.

A noter que le budget supplémentaire est l’occasion d’intégrer les résultats 2022 du bassin de l’Eze suite à sa dissolution par arrêté préfectoral.

## 2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2024, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

<b>Epargne de gestion courante</b>	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => <b>Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement</b>
<b>Epargne de gestion</b>	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => <b>Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).</b>
<b>Epargne brute</b>	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => <b>Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement</b>
<b>Epargne nette</b>	= épargne brute - annuité en capital de la dette => <b>Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement</b>

En M€	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Total 2024 après BS	Evolution 2023 / 2024	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	21,33	21,84	21,84	0,00	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	12,04	13,71	16,49	2,78	20%
<b>Epargne de gestion courante (EBG)</b>	<b>9,29</b>	<b>8,13</b>	<b>5,35</b>	<b>-2,78</b>	<b>-34%</b>
<b>Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)</b>	<b>43,6%</b>	<b>37,2%</b>	<b>24,5%</b>		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	20,00	0,00	0,06	0,06	1611%
<b>Résultat exceptionnel large</b>	<b>-20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,06</b>	<b>-0,06</b>	<b>1611%</b>
<b>Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)</b>	<b>-10,71</b>	<b>8,13</b>	<b>5,29</b>	<b>-2,84</b>	<b>-35%</b>
<b>Taux d'épargne de gestion</b>	<b>-50%</b>	<b>37%</b>	<b>24%</b>		
<i>Recettes réelles</i>	21,33	21,84	21,84	0,00	
<i>Dépenses réelles</i>	32,13	13,81	16,98	3,17	23%
<b>Epargne brute (EBE)</b>	<b>-10,80</b>	<b>8,03</b>	<b>4,86</b>	<b>-3,17</b>	<b>-39%</b>
<b>Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)</b>	<b>-50,6%</b>	<b>36,8%</b>	<b>22,3%</b>		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,07	0,08	2,17	2,09	2667%
<b>Epargne nette (ENE)</b>	<b>-10,88</b>	<b>7,95</b>	<b>2,69</b>	<b>-5,26</b>	<b>-66%</b>
<b>Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)</b>	<b>-51,0%</b>	<b>36,4%</b>	<b>12,3%</b>		
Encours de dette (au 31/12)	1,87	7,73	2,69	-5,04	-65%
<b>Capacité dynamique de désendettement</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>		

**L'épargne de gestion courante (EBG)** est en diminution par rapport au budget primitif 2024 du fait notamment de l'augmentation des inscriptions au chapitre 011 – charges à caractère général de 1,7 M€ et au chapitre 65 – autres dépenses de gestion pour 0,57 M€. Les recettes restées stables.

**L'épargne de gestion** : Le résultat exceptionnel, à 0 au moment du budget primitif devient déficitaire de 0,06 M€ du fait de la provision pour le compte épargne temps. L'épargne de gestion se retrouve ainsi diminué avec un taux de 24%.

**L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) :** Le taux d'épargne brute suit une tendance identique avec également l'intégration des charges liées aux coûts de sortie des emprunts. Le taux est de 22,3%

**L'épargne nette :** L'épargne nette se dégrade logiquement avec un taux de 12,3% contre 36,4% au budget primitif 2024 du fait de l'intégration des dépenses supplémentaires, mais surtout du remboursement anticipé des emprunts pour 2,17 M€.

La capacité dynamique de désendettement est de moins de 1 an.

## 2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »

	Stock de dette au 31/12/2023	Intérêts de la dette en 2024	Remboursement du capital de la dette BP + BS 2024*	Emprunt d'équilibre inscrit BP + BS 2024	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2024
<b>Volume</b>	<b>1 873 K€</b>	<b>427 K€</b>	<b>2 168 K€</b>	<b>2 989 K€</b>	<b>2 694 K€</b>

L'encours de dette est remboursé de manière anticipé dans le cadre du budget supplémentaire. Sachant que ces emprunts ont été contractés à des taux plus élevés qu'aux conditions de marché actuelles, ces opérations de remboursements sont bénéfiques pour la Métropole. La sortie anticipée de ces prêts ayant un coût financier inférieur au coût total du prêt, ces opérations financières permettent un gain global pour la section de fonctionnement du budget annexe pour 2024 et les années suivantes.

### 3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2024	Variation des crédits de paiements BS 2024	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2024	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2024
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS GESTION MDTURE 2020-26	117 771 K€	7 091 K€	7 905 K€	3 071 K€	10 976 K€	15%
	GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS PROJET MDTURE 2020-26	42 479 K€	1 978 K€	5 879 K€	-1 908 K€	3 971 K€	14%
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>160 250 K€</b>	<b>9 069 K€</b>	<b>13 784 K€</b>	<b>1 163 K€</b>	<b>14 946 K€</b>	<b>15%</b>
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	120 K€		30 K€		30 K€	25%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	30 K€		15 K€		15 K€	50%
Parc Automobile	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	186 K€		60 K€		60 K€	32%
	<b>TOTAL</b>	<b>160 586 K€</b>	<b>9 069 K€</b>	<b>13 889 K€</b>	<b>1 163 K€</b>	<b>15 051 K€</b>	<b>15%</b>

La demande supplémentaire de 1 163 K€ s'explique par un réajustement sur certaines opérations à la hausse comme à la baisse.

Opérations avec les variations les plus importantes :

- ✓ Quartier la Grave : - 3,8M€
- ✓ Aménagement Bougainville Aygalades : +1,7M€
- ✓ Acquisitions foncières : + 0,95M€
- ✓ Travaux effectués par Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance : + 0,78M€
- ✓ Participation GEMAPI dans les opérations sur les réseaux : + 0,77M€
- ✓ Travaux pour les Jeux Olympiques : 0,43M€ (étude et campagnes de mesures et de suivi des polluants potentiels sur les cours d'eau pouvant impacter le parc balnéaire du Prado).

## 4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

### 4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>21,33</b>	<b>21,84</b>	<b>0,00</b>	<b>21,84</b>	
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>21,33</b>	<b>21,84</b>	<b>0,00</b>	<b>21,84</b>	
013 - Atténuations de charges	0,01	0,01		0,01	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses					
73 - Impôts et taxes	21,30	21,30		21,30	
74 - Dotations et participations	0,03	0,53		0,53	
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	0,00		0,00	
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels					
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>0,11</b>	<b>0,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,12</b>	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,11	0,12		0,12	
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>21,44</b>	<b>21,96</b>	<b>0,00</b>	<b>21,96</b>	
<b>Résultat reporté ou anticipé "n-1"</b>	<b>26,80</b>	<b>0,00</b>	<b>9,37</b>	<b>9,37</b>	
<b>Total recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>48,24</b>	<b>21,96</b>	<b>9,37</b>	<b>31,33</b>	<b>42,68%</b>

Le total des recettes de fonctionnement évolue de 42,68 % suite à l'affectation du résultat maintenu en section de fonctionnement de 9,37 M€.

## 4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>32,13</b>	<b>13,81</b>	<b>3,17</b>	<b>16,98</b>	<b>22,97%</b>
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>12,04</b>	<b>13,71</b>	<b>2,78</b>	<b>16,49</b>	<b>20,28%</b>
011 - Charges à caractère général	3,79	4,79	1,77	6,56	37,05%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,98	1,04	0,14	1,18	13,02%
014 - Atténuations de produits	0,70	0,70	0,30	1,00	42,86%
65 - Autres charges de gestion courante	6,57	7,18	0,57	7,75	7,97%
<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>20,09</b>	<b>0,10</b>	<b>0,39</b>	<b>0,49</b>	<b>403,12%</b>
66 - Charges financières	0,09	0,10	0,33	0,43	340,62%
67 - Charges exceptionnelles					
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	20,00		0,06	0,06	
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,65</b>	<b>1,37</b>	<b>0,00</b>	<b>1,37</b>	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,65	1,37		1,37	
<b>Total dépenses de fonctionnement hors virement</b>	<b>32,78</b>	<b>15,18</b>	<b>3,17</b>	<b>18,35</b>	<b>20,89%</b>
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>	<b>15,46</b>	<b>6,78</b>	<b>6,20</b>	<b>12,98</b>	<b>91,46%</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>48,24</b>	<b>21,96</b>	<b>9,37</b>	<b>31,33</b>	<b>42,68%</b>

Les dépenses évoluent de 9,37 M€ supplémentaires avec :

- ✓ Au chapitre 011, l'augmentation de 1,77 M€ qui vient principalement des études dans le cadre de la désimperméabilisation, notamment l'appel à manifestation d'intérêt « vers des cours d'écoles désimperméabilisées et renaturées » ;
- ✓ Au chapitre 012 la prise en compte de la refacturation des frais de structure, partie charges de personnel pour 0,14 M€ ;
- ✓ Pour les atténuations de charges 0,3 M€ de crédits supplémentaires concernent les ajustements de dégrèvement afférents à la taxe GEMAPI ;
- ✓ Au chapitre 65, 0,57 M€ concernent l'augmentation des contributions statutaires aux Epages ;
- ✓ Les charges liées au remboursement anticipé des emprunts sont positionnées pour 0,33 M€ ;
- ✓ Les provisions pour risques et charges avec la provision liée au compte épargne temps sont inscrites pour 0,06 M€ ;
- ✓ Enfin, le virement vers la section d'investissement représente 6,20 M€ soit 71% des dépenses de la section au budget supplémentaire.

## 5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

### 5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>16,00</b>	<b>13,97</b>	<b>3,25</b>	<b>17,22</b>	<b>23,3%</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>11,73</b>	<b>13,89</b>	<b>1,16</b>	<b>15,05</b>	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)					
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)					
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)					
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)					
Total des opérations d'équipement	11,73	13,89	1,16	15,05	8,4%
<b>Opérations pour le compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
<b>Dépenses financières</b>	<b>4,27</b>	<b>0,08</b>	<b>2,09</b>	<b>2,17</b>	<b>2667,0%</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,07	0,08	2,09	2,17	2667,0%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières	4,20				
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>1,16</b>	<b>1,24</b>	<b>2,20</b>	<b>3,44</b>	<b>177,7%</b>
040 - Opérations de transfert entre sections	0,11	0,12		0,12	
041 - Opérations patrimoniales	1,05	1,12	2,20	3,33	196,3%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>17,16</b>	<b>15,21</b>	<b>5,46</b>	<b>20,66</b>	<b>35,9%</b>
<b>Résultat reporté ou anticipé "n-1"</b>	<b>0,90</b>		<b>8,42</b>	<b>8,42</b>	
<b>Total dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>18,06</b>	<b>15,21</b>	<b>13,88</b>	<b>29,09</b>	<b>91,3%</b>

Les dépenses d'investissement augmentent de 91,96% :

- ✓ Les dépenses d'équipement augmentent de 1,16 M€ du fait de réajustement de certaines opérations à la hausse (et à la baisse) avec principalement 1,7 M€ pour l'aménagement Bougainville Aygalades et 0,95 M€ sur l'opération des acquisitions foncières.
- ✓ Le remboursement anticipé d'emprunt est inscrit au budget supplémentaire pour 2,09 M€.
- ✓ 2,2 M€ sont positionnés en ordre et concernent les réajustements dans le cadre des opérations patrimoniales.
- ✓ L'affectation du résultat déficitaire d'investissement de l'exercice précédent s'élève à 8,42 M€.

## 5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>0,90</b>	<b>5,93</b>	<b>5,48</b>	<b>11,41</b>	<b>92,3%</b>
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>5,93</b>	<b>-2,95</b>	<b>2,99</b>	<b>-49,6%</b>
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)					
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)		5,93	-2,95	2,99	-49,6%
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
<b>Opérations pour le compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
<b>Recettes financières</b>	<b>0,90</b>	<b>0,00</b>	<b>8,42</b>	<b>8,42</b>	
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,90		8,42	8,42	
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)					
27 - Autres immobilisations financières					
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>1,70</b>	<b>2,50</b>	<b>2,20</b>	<b>4,70</b>	<b>88,3%</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,65	1,37		1,37	
041 - Opérations patrimoniales	1,05	1,12	2,20	3,33	196,3%
<b>Total recettes d'investissement hors virement</b>	<b>2,60</b>	<b>8,43</b>	<b>7,68</b>	<b>16,11</b>	<b>91,1%</b>
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>15,46</b>	<b>6,78</b>	<b>6,20</b>	<b>12,98</b>	<b>91,5%</b>
<b>Résultat reporté ou anticipé "n-1"</b>					
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>18,06</b>	<b>15,21</b>	<b>13,88</b>	<b>29,09</b>	<b>91,3%</b>

Les recettes d'investissement augmentent de 13,88 M€.

- ✓ Il s'agit principalement du virement depuis la section de fonctionnement pour 6,20 M€ ainsi que l'affectation du résultat au compte 1068 pour 8,42 M€
- ✓ 2,2 M€ sont positionnés en ordre et concernent les réajustements dans le cadre des opérations patrimoniales.
- ✓ L'emprunt d'équilibre est diminué de -2,95 M€. Il n'est pas totalement supprimé après le budget supplémentaire.